

**ASSOCIATION SOLIDARITES NOUVELLES
POUR LE LOGEMENT YVELINES (SNL 78)**

EXERCICE 2025

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

SNL 78
Le Campus Bât B1
6, rue Jean Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY Le BRETONNEUX



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

E X E R C I C E 2 0 2 5

(Couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025)

FBA CAELIS AUDIT
Membre de la Compagnie
régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03 en coordination avec le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers exposées dans la note « changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

III - Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes de l'exercice.

Les comptes annuels font état :

- de la définition des ressources de l'association : nos travaux ont notamment consisté à apprécier, par sondage, les données sur lesquelles se fondent leur rattachement à l'exercice et/ou à un projet défini,
- Dans la note de l'annexe « modalité d'établissement du compte d'emploi des ressources », des modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification des documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SNL 78
Comptes annuels
Exercice clos
le 31 décembre 2025

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2026

Le commissaire aux comptes

FBA CAELIS AUDIT
Membre de la Compagnie
régionale de Paris



OLIVIER BERGERON



BILAN ACTIF

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	6 681	6 681				
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				9		9
Terrains	227 316		227 316		227 316	
Constructions	536 952	257 011	279 940		299 658	
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	156 054	125 920	30 134		41 525	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				73		71
Participations	4 479 196		4 479 196		4 262 441	
Créances rattachées à des particip.	109		109		205	
Autres titres immobilisés						
Prêts	20 245		20 245		25 245	
Autres immobilisations financières	45 291		45 291		41 008	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 471 844	389 612	5 082 232	82	4 897 398	80
Stocks et en-cours						
Créances				2		4
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	107 196	69 021	38 174		35 675	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	65 573		65 573		145 798	
Charges constatées d'avance	2 835		2 835		36 668	
Valeurs mobilières de placement	506 756		506 756	8	506 216	8
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	518 211		518 211	8	501 472	8
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 200 571	69 021	1 131 549	18	1 225 829	20
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	6 672 415	458 634	6 213 781	100	6 123 227	100



BILAN PASSIF

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		4		4
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	220 000		220 000	
Fonds propres avec droit de reprise				1
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires			58 500	
Ecart de réévaluation				
Réserves		80		79
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	4 973 799		4 853 851	
Autres réserves				
Report à nouveau	61 545	1	61 545	1
Excédent ou déficit de l'exercice	29 502		61 448	1
Situation nette (sous-total)	5 284 847	85	5 255 345	86
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	63 016	1	72 839	1
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	5 347 863	86	5 328 184	87
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques			99 765	2
Provisions pour charges	142 941	2	56 108	1
TOTAL DES PROVISIONS (III)	142 941	2	155 873	3
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 748	1	94 289	2
Emprunts et dettes financières diverses	162 000	3	344 014	3
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	55 965	1	53 575	1
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	136 535	2	145 463	2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	315 729	5	150 414	2
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	722 977	12	639 170	10
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	6 213 781	100	6 123 227	100



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	823 116	761 237	61 878	8
<i>dont parrainages</i>	201 626	191 037	10 589	6
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	316 695	284 969	31 726	11
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	345 207	347 627	-2 420	-1
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	107 438	109 232	-1 794	-2
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	70 451	65 402	5 049	8
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	20 000		20 000	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	20 533	763	19 771	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 703 440	1 569 231	134 210	9
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	759 812	653 778	106 034	16
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	81 073	77 672	3 401	4
Salaires	503 207	475 234	27 972	6
Cotisations sociales	210 057	199 745	10 312	5
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	61 877	58 147	3 730	6
Dotations aux provisions	34 917	28 229	6 688	24
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	20 000		20 000	
Report des fonds dédiés				
Autres charges	10 338	33 096	-22 759	-69
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 681 282	1 525 902	155 380	10
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	22 159	43 329	-21 170	-49



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	19 968	20 182	-214	-1
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.	132		132	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	20 100	20 182	-82	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	986	1 564	-578	-37
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées		38	-38	-100
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	986	1 602	-616	-38
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	19 114	18 580	534	3
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	41 272	61 909	-20 637	-33
Produits exceptionnels (V)		30 928	-30 928	-100
Charges exceptionnelles (VI)		20 000	-20 000	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		10 928	-10 928	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 770	11 389	381	3
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 723 540	1 620 341	103 200	6
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 694 038	1 558 893	135 145	9
EXCÉDENT OU DÉFICIT	29 502	61 448	-31 946	-52
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature	96 116	85 237		
Bénévolat	1 002 610	930 102	83 387	8
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	1 098 726	1 015 339	83 387	8
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	96 116		96 116	
Prestations en nature		85 237	-85 237	-100
Personnel bénévole	1 002 610	930 102	72 508	8
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	1 098 726	1 015 339	83 387	8
TOTAL	29 502	61 448	-31 946	-52

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	345 207	345 207	347 627	347 627
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat	345 207	345 207	347 627	347 627
- Dons manuels	345 207	345 207	347 627	347 627
- Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	991 187		935 729	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	107 438		109 232	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	883 749		826 497	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	316 695		294 793	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	70 451	0	42 192	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0	0	0
TOTAL	1 723 540	345 207	1 620 341	347 627
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 579 690	280 162	1 416 282	214 304
1.1 Réalisées en France	1 579 690	280 162	1 416 282	214 304
- Actions réalisées par l'organisme	1 579 690	280 162	1 416 282	214 304
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 651	12 325	11 909	11 712
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 515	3 483	3 350	3 331
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	9 135	8 842	8 559	8 381
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	24 242	23 218	91 083	60 163
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	65 685	0	28 229	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	11 770		11 389	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	0	0
TOTAL	1 694 038	315 705	1 558 893	286 179
EXCEDENT OU DEFICIT	29 502	29 502	61 448	61 448



CROD - SUITE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION EN NATURE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 098 726	1 098 726	1 015 339	1 015 339
Bénévolat	1 002 610	1 002 610	930 102	930 102
Prestations en nature	0	0	0	0
Dons en nature	96 116	96 116	85 237	85 237
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0		0	
Prestations en nature	0		0	
Dons en nature	0		0	
TOTAL	1 098 726	1 098 726	1 015 339	1 015 339
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	827 818	827 818	749 299	749 299
Réalisées en France	827 818	827 818	749 299	749 299
Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	59 359	59 359	52 927	52 927
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	211 549	211 549	213 113	213 113
TOTAL	1 098 726	1 098 726	1 015 339	1 015 339



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	280 162	214 304	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	345 207	347 627
1.1 Réalisées en France	280 162	214 304	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	280 162	214 304	1.2 Dons, legs et mécénats	345 207	347 627
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels	345 207	347 627
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Mécénats	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 325	11 712			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 483	3 331			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	8 842	8 381			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	23 218	60 163			
TOTAL DES EMPLOIS	315 705	286 179	TOTAL DES RESSOURCES	345 207	347 627
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	29 502	61 448	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	345 207	347 627	TOTAL	345 207	347 627
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 009 915	956 779
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	29 502	61 448
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-209 904	-8 312
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	829 514	1 009 915



CER - SUITE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024		EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	827 818	749 299	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 098 726	1 015 339
Réalisées en France	827 818	749 299	Bénévolat	1 002 610	930 102
Réalisées à l'étranger	0	0	Prestations en nature	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	59 359	52 927	Dons en nature	96 116	85 237
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	211 549	213 113			
TOTAL	1 098 726	1 015 339	TOTAL	1 098 726	1 015 339

ANNEXE COMPTABLE



1) Informations générales

L'association SNL Yvelines a pour objet, principalement sur le département des Yvelines, de contribuer au logement des personnes en situation de précarité.

Elle met en œuvre le projet SNL et la démarche définie par la Charte SNL, qui font partie intégrante des statuts et fondent son action.

Le périmètre de ses missions sociales est :

- La construction, la réhabilitation et la maîtrise d'ouvrage de nouveaux logements,
- La mise à bail, la gestion et l'entretien des logements,
- L'accompagnement social des personnes logées,
- La participation à des dispositifs d'insertion de toute nature,
- L'animation du réseau de bénévoles,
- La mise en place d'actions pour faire évoluer l'opinion et les politiques publiques sur la question du droit au logement.

Les moyens mis en œuvre : pour mener à bien ses missions, l'association bénéficie :

- Du soutien financier de l'Etat, du Département, de la Région et des collectivités locales,
- De la générosité du public,
- De financements privés.

L'ensemble du patrimoine immobilier est principalement regroupé au sein de SNL-PROLOGUES (société foncière, sans but lucratif, coopérative des associations SNL) agréé par les pouvoirs publics comme opérateur de Maîtrise d'ouvrage d'insertion.

L'association est propriétaire de son siège social et d'une opération à Viroflay.

L'association est propriétaire de son siège social et d'une opération à Viroflay (Ancien siège social).

2) Faits caractéristiques de l'exercice

- Contexte général très défavorable en matière de soutien financier à l'investissement (arrêt ou gel des subventions du Conseil Régional Ile-de-France et du Conseil départemental des Yvelines) ;
- Diminution des financements du fonds de solidarité de la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) à la suite d'un désengagement du Conseil Régional Ile-de-France ;
- Augmentation du nombre de relogements, ce qui a provoqué une augmentation de la vacance et des coûts d'entretien de remise en état des logements ;
- Progression de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion avec la mise en service de 7 logements et l'acquisition de 3 logements. Couplé à la rénovation de logements en DPE F et G, les honoraires facturés à Prologues ont donc été plus importants ;
- Forte implication des GLS avec de nombreuses manifestations organisées, ce qui a permis d'encaisser des recettes plus importantes ;
- Embauche d'un travailleur social en mars 2025, à la suite de l'appel à projet AVDL. Cela induit une augmentation des ETP de 11,76 à 12,74 ETP annuels, et donc de la masse salariale et des charges de personnel.



3) Règles et méthodes comptables

- Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, des règlements de l'ANC n°2014-03 relatif au PCG sous réserve des dispositions spécifiques prévues par règlement N° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement N° 2023-03 relatif à la modernisation des états financiers.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le total du bilan de l'exercice est arrêté à 6 213 781 €.

Le compte de résultat de l'exercice présente un total de charges de 1 694 038 € pour un total de produits de 1 723 540 €, dégageant ainsi un résultat excédentaire de 29 502 €.

- Changement des méthodes comptables

L'application de cette nouvelle réglementation comptable pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2025 a conduit à des modifications de la présentation des comptes.

Les principaux postes concernés sont :



ANNEXE COMPTABLE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

A l'actif du bilan :

Immobilisations financières	31/12/2025	31/12/2024 Règlement N° 2023-03	31/12/2024
Participations et créances rattachées	4 479 196	4 262 441	4 262 646
Créances rattachées à des participations	109	205	0
Autres titres immobilisés			
Prêts	20 245	25 245	25 245
Autres	45 291	41 008	41 008
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 544 841	4 328 899	4 328 899

Au passif du bilan :

Provisions	31/12/2025	31/12/2024 Règlement N° 2023-03	31/12/2024
Provisions pour risques			99 765
Provisions pour charges	142 941	155 873	56 108
TOTAL DES PROVISIONS	142 941	155 873	155 873

Dettes	31/12/2025	31/12/2024 Règlement N° 2023-03	31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 748	94 289	94 289
Emprunts et dettes financières diverses	162 000	195 430	344 014
Instruments financiers à terme			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	55 965	53 575	53 575
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	136 535	145 463	145 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	315 729	150 414	1 830
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES	722 977	639 170	639 170

Le principal changement provient du regroupement des comptes courants dûs aux différentes entités du mouvement SNL : ils sont maintenant regroupés dans la rubrique « Autres dettes » alors qu'ils apparaissaient auparavant dans la rubrique des « Emprunts et dettes financières diverses ».



ANNEXE COMPTABLE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Au niveau du compte de fonctionnement :

- Les comptes de transferts de charges ont été supprimés,
 - les indemnités d'assurance et les contributions de la FAS apparaissent dans les produits de gestion courante ;
 - les indemnités de prévoyance sont comptabilisées en diminution des charges de personnel,
 - les quotes-parts de subventions rapportées au résultat sont comptabilisées dans les ressources publiques.
-
- Pour les contributions volontaires en nature, les abandons de loyers apparaissent maintenant en mise à disposition gratuite de biens alors qu'ils apparaissaient l'an dernier dans les prestations en nature.

- Permanence des méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice en dehors des changements liés à la nouvelle réglementation comptable énoncés ci-dessus.



ANNEXE COMPTABLE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

C) Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

a) Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) et amortis sur une période de douze mois à cinq ans selon leur durée probable d'utilisation.

b) Immobilisations corporelles

➤ Logements acquis en propriété ou en copropriété

Composants et durées d'amortissement retenus pour la valeur de construction des logements (hors terrain) :

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en % des composants Immeuble Individuel	Répartition en % des composants Immeuble Collectif
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	80.8 %	78.8 %
Menuiseries extérieures	25 ans	5.4 %	3.3 %
Electricité	25 ans	4.2 %	5.2 %
Plomberie sanitaire	25 ans	3.7 %	4.6 %

En l'absence d'un composant, le % de celui-ci est repris dans le composant "structure"

➤ Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties en fonction de la durée probable de vie économique des biens, soit :

- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau et d'informatique,
- 10 ans pour le mobilier de bureau.

➤ Siège détenu en propre

Composants	Durée d'amortissement
Structure	25 ans
Chauffage	10 ans
Menuiseries	10 ans
Electricité	10 ans
Plomberie	10 ans
Sol et peinture	5 ans



c) Immobilisations financières :

Elles sont évaluées au coût d'acquisition, incluant les frais liés à cette acquisition.

Les titres représentant les parts souscrites auprès de Prologues correspondent aux appels de fonds propres auprès des SNL Départementales sur les opérations immobilières du département.

A la clôture de l'exercice, l'association SNL Yvelines détient 20 651 parts de SNL-Prologues acquises pour un montant de 4 130 200 €.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et ont été éventuellement dépréciées : les créances des locataires dont l'antériorité au 31/12/2025 est supérieure à 3 mois ont été dépréciées en totalité.

e) Evaluation des VMP :

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

f) Fonds propres :

➤ Réserves : 4 973 799 €

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Réserve d'acquisition : 3 920 166 €

La réserve d'acquisition représente les dons ou les excédents utilisés afin d'acquérir un actif immobilisé (actions de SNL Prologues).

- Réserve projets à venir : 179 953 €

Cette réserve correspond aux montants disponibles pour les investissements futurs de l'association.

- Réserve d'acquisition Propre siège : 43 718 €

Cette réserve correspond au dons ou aux excédents qui ont permis d'acquérir le siège de l'association.

- Réserves diverses : 829 962 €

Ces réserves correspondent aux dons ou excédents qui pourront être utilisés pour assurer la mission de l'association.



ANNEXE COMPTABLE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

➤ Subventions d'investissement

Le montant inscrit en subventions d'investissement représente les subventions perçues pour les biens détenus en pleine propriété par SNL Yvelines (Ancien et nouveau siège social de l'association).

- Si les subventions financent un bien amortissable, elles sont comptabilisées en fonds propres et reprises au compte de résultat au rythme des amortissements du bien subventionné.
- Si les subventions financent un bien non amortissable, elles sont reprises par 1/10^{ème} ; ou si la convention prévoit une clause d'inaliénabilité, sur la durée de ladite clause.

➤ Subventions d'exploitation

Financier	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Département	264 919	281 222	16 303
Communes	15 550	17 650	2 100
Aides à l'emploi	4 500	8 000	3 500
Quote-part des subventions d'investissement	9 824	9 824	0
Total Ressources publiques	294 793	316 695	21 902

g) Fonds dédiés :

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par les donateurs à des projets définis qui n'a pas pu être encore utilisée par l'association conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la fin de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges « engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Les fonds dédiés sont repris en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants au rythme de la réalisation des engagements par le compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

h) Provisions pour risques et charges :

➤ Provision pour risques :



ANNEXE COMPTABLE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provision pour travaux (71 950 €) : tout logement occupé depuis au moins 3 ans par un même locataire à la date de clôture de l'exercice fait l'objet d'une provision permettant de couvrir les travaux futurs de rénovation.

Provision pour risques : au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, SNL 78 avait provisionné le risque d'abandon du progiciel Progestion. Le projet n'ayant pas abouti, une provision pour risques avait ainsi été comptabilisée à hauteur de 14 442 € correspondant à la quote-part de SNL Yvelines.

Cette provision a été reprise pour un montant de 2 888 €, montant facturé par Prologues au cours de l'exercice.

➤ **Provision pour départ en retraite : 65 214 €**

Une provision est constituée pour tous les salariés en fonction de leur ancienneté et quel que soit leur âge.

Le mode de calcul retenu est :

- 1/4 de mois de salaire par années d'ancienneté pour les 10 premières années.
- 1/3 de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la 11^{ème} année.

i) Contributions volontaires en nature :

➤ **Abandon de loyers**

Les loyers des logements mis à disposition représentent un montant de 96 116 €. Ils sont indexés sur l'IRL une fois par an conformément aux baux.

➤ **Bénévolat**

Le bénévolat a été valorisé au 31/12/2025 en respectant la méthode préconisée par le mouvement SNL.

Les actions réalisées par les bénévoles pour chaque mission sociale de l'association ont été recensées. Elles ont été valorisées au taux horaire du salaire médian français (Indice INSEE).

Elles représentent pour l'exercice 37 024 heures valorisées à 27,08 €, soit un montant total de 1 002 610 € pour les missions suivantes :

- Fonctionnement : 7 812 h pour 211 549 €,
- Recherche de fonds : 2 192 h pour 59 359 €
- Missions sociales 27 020 h pour 731 702 €.

D) Informations relatives non inscrites au bilan

a) Engagement financier donné

ANNEXE COMPTABLE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le prêt de 360 000 € contracté en 2018 pour l'achat des bureaux situés à Montigny-le-Bretonneux fait l'objet d'un nantissement sur les comptes titres.

b) Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas communiquée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

c) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 6 184 €.

d) Donation temporaire d'usufruit

Néant.

e) Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

f) Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
USA	16/03/2025	Fondation	Dons	Direct	Virement	670,13
USA	02/04/2025	Fondation	Dons	Direct	Virement	20,00
USA	16/11/2025	Fondation	Dons	Direct	Virement	1 500,00
USA	16/12/2025	Fondation	Dons	Direct	Virement	273,07
USA	16/12/2025	Fondation	Dons	Direct	Virement	30,00
USA						2 493,20

4) Modalités d'établissement du Compte d'emploi des ressources annuelles (CER)



Les règles de gestion

Conventionnellement les ressources ayant donné lieu à une convention de mécénat ont été comptabilisées en mécénat.

Le don d'une entreprise qui n'aurait pas donné lieu à une convention de mécénat a été classée en don.

Définition des missions sociales

Conformément à la Charte de Solidarités Nouvelles pour le Logement, les missions sociales des associations SNL sont :

- La construction, réhabilitation et la maîtrise d'ouvrage de nouveaux logements,
- La mise à bail, la gestion et l'entretien des logements,
- L'accompagnement social des personnes logées,
- La participation à des dispositifs d'insertion de toute nature,
- La mise en place d'actions pour faire évoluer l'opinion et les politiques publiques sur la question du droit au logement.

Depuis 2017, l'ensemble des entités SNL a homogénéisé sa présentation analytique des missions sociales.

Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Ce sont les missions qui conduisent à la production de logement : elles incluent la prospection, le montage d'opération, le suivi des financements et le suivi des opérations essentiellement de réhabilitation. Ce segment est le segment MOI.

Lorsque sur une opération, l'entité est amenée à réaliser un investissement dont le flux est constaté dans les charges de l'exercice, par exemple une subvention à SNL Prologues pour le financement d'un bail à réhabilitation, ce flux sera identifié sur le segment Investissement.

Gestion locative adaptée

Une fois le logement livré, la gestion locative vise à assurer l'entretien du logement et la gestion locative des biens y compris la relation de proximité avec les locataires.

Ce segment est divisé en deux sous segments, l'entretien et la gestion locative. Les opérations patrimoniales de biens détenus en propre par l'entité sont quant à elles regroupées dans le segment patrimoine.

Accompagnement social dans le logement

L'accompagnement social est personnalisé et vise à stabiliser les personnes pour les préparer à un futur relogement dans le parc de droit commun.

La communication et le plaidoyer

Elle vise à faire connaître le projet SNL et ses actions qui contribuent à la lutte contre le mal logement, mais également seul ou avec d'autres à formuler et défendre des propositions visant à améliorer les conditions de logement ou d'accès au logement des plus démunis.

L'animation du réseau de bénévoles

Les missions sociales sont pour partie réalisées par des bénévoles : l'animation de ce réseau va du recrutement de nouveaux bénévoles à la fidélisation de ces bénévoles, via notamment la formation ou le



développement d'argumentaires sur le projet de l'association ou la lutte contre le mal logement destiné aux citoyens ou aux pouvoirs publics.

L'animation du réseau fait intrinsèquement partie des missions sociales de l'association SNL 78.

Recherche de fonds et frais de fonctionnement

Deux items analytiques ont été créés pour la recherche de fonds et le fonctionnement.

Recherche de fonds

L'appel à la générosité du public est en général essentiellement réalisé par des bénévoles.

Le mécénat et la recherche de fonds publics est en partie assumée par des salariés.

La recherche de fonds a été éclatée directement par les SNL départementales : la répartition entre frais d'appel à la générosité du public et frais de recherche d'autres ressources se fait via une clef de répartition annuelle.

Frais de fonctionnement

Ces frais se composent essentiellement des frais généraux et des frais de personnel liés au management à la comptabilité, à l'accueil et aux frais informatiques.

Règles d'affectation ou de répartition des coûts

Chaque entité SNL a réparti ses coûts suivant la même grille d'analyse de segmentation analytique. Les frais directs et les salaires ont été directement affectés aux missions.

Une partie des frais de fonctionnement, essentiellement celle liée au coût de la chaise (locaux, téléphone) a été partiellement répartie en fonction de la masse salariale affectée aux différentes missions. En 2025, les dépenses des fonctions support (Comptabilité, Administratif, Direction, Amortissement de l'ancien siège social, ...) ont été réparties sur les missions sociales.

Définitions des ressources

Produits issus de la générosité du public

Il s'agit essentiellement des dons collectés par les groupes locaux de solidarité, mais aussi des dons collectés en ligne.

Les dons sont répartis en deux catégories, les dons affectés lorsqu'ils sont explicitement affectés à une mission par le donateur (missions sociales dont l'investissement immobilier ou l'entretien, fonctionnement) ou dons non affectés.

Les dons liés au livret de la Banque postale, au livret Agir et aux cartes Agir du Crédit Coopératif, ainsi que les ventes de don en nature (essentiellement dons d'action) sont assimilées aux dons.

La comptabilisation en mécénat est conditionnée à la signature d'une convention de mécénat (Cf. supra).

Les legs sont portés par les entités en ayant la capacité, en particulier le fonds de dotation.

Subventions et autres concours publics

Ils représentent principalement le soutien des collectivités et de l'Etat à nos missions.

Autres produits Ce sont essentiellement les produits des loyers et redevances versés par les locataires, les produits liés à l'ingénierie dans le montage et la réhabilitation des logements.



ANNEXE COMPTABLE

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Modalités d'affectation de l'emploi des ressources collectées auprès du public

La présentation analytique interne permet d'avoir par mission détaillée un ensemble de dépenses et des ressources.

L'équivalent des dons affectés quand ils concernent les missions sociales ou le fonctionnement ont été affectés sur l'exercice en emploi des ressources collectées auprès du public sur ces segments.

Il en est de même pour la reprise des fonds dédiés de l'exercice lorsque ceux-ci sont issus de la générosité du public.

Concernant l'**investissement** issu des ressources collectées, celui-ci est de deux natures.

Sur les baux à réhabilitation, il se fait sous forme de subvention : cette subvention est affectée en emploi sur les missions sociales (segment analytique investissement). La part de financement de ces investissements sous forme de ressources issues de la générosité du public est identifiée par chaque SNL.

Sur les acquisitions, l'investissement provenant des ressources issues du public se fait sous forme d'actions dans la foncière SNL-Prologues. L'emploi correspondant est constaté en part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public. L'investissement finance principalement du foncier non amortissable ; il ne donne donc pas lieu, sauf exception à reprise.

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Le solde des ressources liées à la générosité du public en début d'exercice 2025 s'élevait à 1 009 915 €, en accord avec les réserves constituées au 31/12/2025.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, l'association SNL Yvelines a décidé de financer l'acquisition des titres Prologues par les dons issus de la générosité du public à hauteur de 209 904 €.

L'excédent de ressources issues de la Générosité du Public dégagé au titre de l'exercice 2025 s'élève à 29 502 €.

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève donc à 829 514 €.

Contributions volontaires en nature

La contribution des bénévoles a été comptabilisée dans les contributions en nature sur 2025.

Au 31/12/2025, SNL Yvelines a valorisé le montant du bénévolat à 1 002 610 €.

Les contributions en nature (mécénats de compétence, abandons de loyer, dons de matériel) ont été intégrées dans les CROD - Dons en nature et dans le CER - Dons en nature.

Entité combinée

L'association SNL Yvelines fait partie des entités entrant dans le cadre de la combinaison des comptes de SNL Union.



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	AUGMENTATION	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	DIMINUTION OU CONSOMMATION	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Fonds propres sans droit de reprise	220 000							220 000
Fonds propres avec droit de reprise	58 500					58 500		-
Ecart de réévaluation	-							-
Réserves	4 853 851	61 448	61 448	58 500				4 973 799
Report à nouveau	61 545							61 545
Excédent ou déficit de l'exercice	61 448	- 61 448	- 61 448	29 502	29 502			29 502
Dotations consommables	-							-
Subventions d'investissements	72 840					9 824		63 016
Provisions réglementées	-							-
TOTAL	5 328 184	-	-	88 002	29 502	68 324	-	5 347 863



ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	6 680,85		
TOTAL	6 680,85		
Immobilisations corporelles			
Terrains	227 316,48		
Constructions sur sol propre	373 946,00		
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	163 005,76		
Installations générales, agencements et aménagements divers	116 948,79		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	40 927,68		
TOTAL	922 144,71		
Immobilisations financières			
Autres participations	4 262 645,87		236 755,75
Prêts et autres immobilisations financières	66 252,72		
TOTAL	4 328 898,59		236 755,75
TOTAL GENERAL	5 257 724,15		236 755,75



ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immo bs fin ex.	Réévaluation légal e/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			6 680,85	
TOTAL			6 680,85	
Immobilisations corporelles				
Terrains			227 316,48	
Constructions sur sol propre			373 946,00	
Constructions inst. générales, agencements			163 005,76	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			116 948,79	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		1 822,62	39 105,06	
TOTAL		1 822,62	920 322,09	
Immobilisations financières				
Autres participations		20 096,23	4 479 305,39	
Prêts et autres immobilisations financières		717,06	65 535,66	
TOTAL		20 813,29	4 544 841,05	
TOTAL GENERAL		22 635,91	5 471 843,99	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			6 680,85			6 680,85
TOTAL			6 680,85			6 680,85
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol propre			91 131,52	13 197,84		104 329,36
Const. inst. géné., agents			146 161,82	6 520,23		152 682,05
Inst. générales, agents divers			81 321,72	9 025,10		90 346,82
Matériel de bureau, informatique			35 030,08	2 365,93	1 822,62	35 573,39
TOTAL			353 645,14	31 109,10	1 822,62	382 931,62
TOTAL GENERAL			360 325,99	31 109,10	1 822,62	389 612,47



ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Sur comptes clients	60 854,47	30 768,26	22 601,34	69 021,39
TOTAL GÉNÉRAL	60 854,47	30 768,26	22 601,34	69 021,39



FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOLIDARITES NOUVELLES LOG 91 SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par l'entité (4) (5)	Montant des engagements donnés par l'entité (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (5) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par l'entité au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
Filiales et participations									

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR L'ENTITÉ)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)

SNL-PROLOGUES - 3 RUE LOUISE THULIEZ 75019 PARIS 19 - 402987622	162 830 854,35	6,02%	4 130 200,00	4 130 200,00			1 794 113,72	142 506,78	
---	----------------	-------	--------------	--------------	--	--	--------------	------------	--

B. TOTAL DES PARTICIPATIONS

4 130 200,00 4 130 200,00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de l'entité astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de l'entité ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».



ETAT DES CRÉANCES

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	109,14		109,14
Prêts (1) (2)	20 244,54	10 000,00	10 244,54
Autres immobilisations financières	45 291,12		45 291,12
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	69 021,39	69 021,39	
Autres créances clients	38 174,44	38 174,44	
Personnel et comptes rattachés	579,26	579,26	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 240,00	2 240,00	
Débiteurs divers	62 753,54	62 753,54	
Charges constatées d'avance	2 835,42	2 835,42	
TOTAL	241 248,85	185 604,05	55 644,80

Opérations de trésorerie - Entreprises liées

L'avance de trésorerie de 20 000 € accordée par SNL 78 à SNL 95 le 10 mai 2021 a été remboursée à hauteur de 5 000 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le solde restant dû au 3 décembre 2025 s'élève à 10 000 €.



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 835,42
TOTAL	2 835,42

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	58 525,23
Disponibilités	6 755,84
TOTAL	65 281,07



ETAT DES PROVISIONS

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires	56 108,00	9 917,00	811,00	65 214,00
Autres provisions pour risques et charges	99 765,20	25 000,00	47 038,40	77 726,80
TOTAL	155 873,20	34 917,00	47 849,40	142 940,80
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	60 854,47	30 768,26	22 601,34	69 021,39
TOTAL	60 854,47	30 768,26	22 601,34	69 021,39
TOTAL GÉNÉRAL	216 727,67	65 685,26	70 450,74	211 962,19



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	52 748,43	42 124,79	10 623,64	
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	162 000,22	95 777,77	66 222,45	
Fournisseurs et comptes rattachés	55 964,66	55 964,66		
Personnel et comptes rattachés	49 955,02	49 955,02		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 513,13	65 513,13		
Autres impôts et taxes assimilées	21 067,00	19 172,00		
Groupes et associés (2)	315 628,74	315 628,74		
Autres dettes	100,22	18,70		
TOTAL	722 977,42	646 131,33	76 846,09	



COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes financières divers	147,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 924,54
Dettes fiscales et sociales	72 435,49
TOTAL	95 507,73



EFFECTIFS- PARC IMMOBILIER

ASSOC SOLIDARITES NVELLES POUR LE L SNL 78

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	3,00	3,00
Non cadres	9,74	8,76
PERSONNEL SALARIÉ	12,74	11,76

PARC IMMOBILIER EN SERVICE AU 31/12/2025	
Logements prologues	126
Logements Union	0
Logements en propriété de l'entité	0
Autres logements (Mises à disposition, donation temporaire d'usufruit,	17